

**1.—Solde mensuelle et allocations du personnel des forces actives,
1^{er} septembre 1949—fin**

Grade ou classe			De base	Subsistance ²	Total	Après 3 ans ³	Après 6 ans ³
Marine	Armée	Aviation					
Lieutenant.....	Capitaine.....	Lieutenant de section.	213	73	286	301	316
Lieutenant-commander.	Major.....	Chef d'escadrille....	278	83	361	376	391
Commander.....	Lieutenant-colonel	Commandant d'escadre.	323	88	411	436	461
Capitaine.....	Colonel.....	Capitaine de groupe.	434	94	528	563	598
Commodore.....	Brigadier.....	Commodore de l'air	578	98	676
Contre-amiral.....	Major-général.....	Vice-maréchal de l'air.	660	103	760
Vice-amiral.....	Lieutenant-général	Maréchal de l'air..	747	102	849

¹ Non compris a) les allocations conjugales, pour les soldats, \$30 par mois, et pour les officiers, \$40 par mois, sujettes à une réduction de \$10 par mois pour logement permanent ou de \$2.50 par mois pour logement temporaire; b) la solde de spécialité de \$4 par mois pour le groupe 1, de \$12 par mois pour le groupe 2, de \$20 par mois pour le groupe 3 et de \$28 par mois pour le groupe 4. ² Accordées lorsque ni les vivres ni le logement ne sont fournis. ³ Y compris l'allocation de subsistance. ⁴ Reçoit \$30 par mois d'indemnité pour risques courus lorsqu'il fait du service de vol.

Sous-section 1.—La Marine royale canadienne

Administration.—Le quartier général de l'administration et des opérations de la Marine royale canadienne est au quartier général de la Marine, à Ottawa. Le chef d'état-major de la Marine est chargé de toutes les questions de programmes et de direction intéressant la Marine royale canadienne. Il est conseillé par la Commission navale composée de quatre officiers supérieurs qui dirigent les grandes divisions de la marine: état-major; personnel; approvisionnement et technique; et aéronautique.

L'état-major de la Marine, chargé de l'organisation et de la gestion de la Marine royale canadienne, est composé des chefs des divers directorats d'état-major: opérations, plans, renseignements, communications, aéronautique, armes et tactique.

La Marine a établi des bases d'opérations et des centres de formation à Halifax (N.-É.) et Esquimalt (C.-B.). L'officier général, côte de l'Atlantique, et l'officier général, côte du Pacifique, commandent tous les navires et effectifs de ces régions.

Les représentants à l'étranger comprennent le représentant de la Marine à l'état-major conjoint du Canada à Washington et l'officier supérieur de liaison navale à Londres.

La flotte.—Le 25 février 1947, le ministre de la Défense nationale a annoncé la constitution de la flotte du temps de paix de la Marine royale canadienne. Bien qu'elle fût inférieure aux 378 navires montés de plus de 90,000 hommes au printemps de 1945, la flotte était bien supérieure à celle d'avant-guerre. Organisation équilibrée pour servir sur les deux océans, elle reposait, pour la première fois dans les annales de la marine canadienne, sur de gros navires et tenait compte de l'importance grandissante de la puissance aérienne.